



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réforme du baccalauréat

Question au Gouvernement n° 595

Texte de la question

RÉFORME DU BACCALAURÉAT

M. le président. La parole est à Mme Fabienne Colboc, pour le groupe La République en marche.

Mme Fabienne Colboc. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, vous avez présenté ce matin votre projet de réforme du baccalauréat, qui était un engagement de campagne du Président de la République.

Cette réforme est issue d'une large concertation, impulsée par la mission que vous aviez confiée à Pierre Mathiot. Après avoir conduit plus d'une centaine d'auditions, il vous a remis son rapport le 24 janvier, et je souhaite ici le saluer pour son précieux travail.

M. Fabien Di Filippo. Vous souhaitez surtout cirer des pompes !

Mme Fabienne Colboc. Cette réforme est le fruit de plusieurs constats : un échec très important à l'université, avec 60 % des étudiants qui ne parviennent pas à obtenir leur licence en trois ans ; une organisation très complexe du baccalauréat avec, chaque année, plus de 2 000 sujets et 4 millions de copies corrigées et dix à seize épreuves passées par les élèves en terminale. La forme actuelle de ce diplôme n'est pas satisfaisante. Le système est faussement égalitaire et ne résout pas la question des inégalités entre les établissements.

Je salue la volonté du Gouvernement d'agir pour la réussite de notre jeunesse. Il a engagé, dans un premier temps, la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur, avec l'examen au Parlement du projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants, qui prévoit notamment le lancement de la plateforme d'admission Parcoursup.

À travers la réforme du baccalauréat, l'enjeu est aujourd'hui de préparer la réussite des étudiants dès le lycée, mais aussi de redonner du sens à ce diplôme.

M. Fabien Di Filippo. Vous êtes en train de lire la réponse, pas la question !

Mme Fabienne Colboc. Vous nous avez récemment rappelé, monsieur le ministre, que le nouveau baccalauréat sera régi par cinq principes : la simplicité, l'ambition, la réussite, l'égalité et le progrès...

Mme Émilie Bonnivard. C'est un communiqué de presse du Gouvernement ?

Mme Fabienne Colboc. ...afin que le baccalauréat redevienne, pour nos jeunes, un véritable passeport pour l'avenir.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous exposer les grandes orientations de la réforme de ce symbole républicain, qui entrera pleinement en vigueur en 2021 ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale. Madame la députée, la réforme du baccalauréat est très importante pour notre pays et c'était effectivement un engagement du Président de la République que de la mener à bien.

Nous vivons un jour important de ce point de vue, puisque j'ai présenté ce matin cette réforme en conseil des ministres. Elle est, comme vous l'avez rappelé, le résultat d'une vaste consultation et d'une concertation que j'ai menée à la suite du rapport Mathiot, qui nous permet aujourd'hui d'avoir des conclusions opérationnelles.

Les grandes caractéristiques de cette réforme ont toutes le même objectif, celui de faire réussir notre jeunesse. Faire réussir notre jeunesse, c'est faire en sorte que les élèves, en préparant le baccalauréat, préparent déjà leur réussite au-delà du baccalauréat. Autrement dit, il s'agit de donner un sens au baccalauréat, aussi bien sur la forme, c'est-à-dire sur la nature des épreuves, que sur le fond, c'est-à-dire sur le contenu des programmes et les choix qui sont faits par les élèves.

Cette réforme présente trois caractéristiques.

M. Adrien Quatennens. C'est l'oligarchie qui organise le baccalauréat !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. La première, c'est le maintien d'un contrôle terminal, qui correspond à 60 % de la notation et se concentre sur quatre épreuves : deux épreuves qui auront lieu après les vacances de printemps, dans des spécialités que les élèves auront choisies, et deux épreuves, la philosophie et un oral, qui auront lieu à la fin du mois de juin. Cette épreuve orale entend souligner l'importance de la compétence orale en français. Savoir exposer une idée ou un projet, c'est très important.

Mme Émilie Bonnivard. Et savoir écrire, non ?

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Nous introduisons par ailleurs un contrôle continu : c'est ce que nous appelons les « épreuves communes », qui auront lieu en classe de première et en classe de terminale et qui permettront de ne plus concentrer l'effort sur quelques jours seulement, comme c'est le cas aujourd'hui...

M. Stéphane Le Foll. Quatre jours !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. ...avec les risques que cela représente pour les élèves, mais d'avoir un travail continu. On en finit avec le bachotage, pour privilégier un travail continu.

En troisième lieu, et c'est très important, le lycée évolue avec la fin des séries, au profit d'un socle commun de matières, auquel s'ajoutent des spécialités choisies par les élèves – trois en première, deux en terminale –, ce qui permet d'approfondir et d'allier ainsi excellence, qualité et égalité des chances. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Fabienne Colboc](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 595

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [15 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [15 février 2018](#)